

# CADRE DE RESULTATS DU PDDAA

(2015 - 2025)

«Objectif : produire un impact et des résultats»



MAINTENIR LA DYNAMIQUE DU PDDAA



## TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| Préambule.....   | 3  |
| Sigles et abréviations.....  | 4  |
| 1. INTRODUCTION.....   | 5  |
| 1.1 MAINTENIR LA DYNAMIQUE DU PDDAA.....   | 5  |
| 1.2 L'HEURE EST VENUE DE PRENDRE DES DÉCISIONS EDES MESURES<br>HARDIES AFIN D'OBTENIR DES RÉSULTATS ET IMPACTS.....  | 5  |
| 2. LE CADRE DE RÉSULTATS DU PDDAA.....   | 8  |
| 2.1 JUSTIFICATION ET PORTÉE  |    |
| 2.2 STRUCTURE DU CADRE DE RÉSULTATS DU PDDAA   |    |
| 3. EXPLOITER LE CADRE DE RÉSULTATS DU PDDAA.....   | 12 |
| 3.1 GÉNÉRALITÉS.....   | 12 |
| 3.2 «TABLEAU DE BORD D'INDICATEURS THÉMATIQUES» PERMETTANT DE<br>MESURER LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET IMPACTS SOUHAITÉS À<br>L'HORIZON 2025.....                                  | 13 |
| 3.3 EXPLOITATION DU CADRE DE RÉSULTATS DU PDDAA AU NIVEAU<br>NATIONAL.....   | 14 |
| 3.3.1 Mesures à prendre au niveau national pour internaliser et exploiter le<br>Cadre décennal de résultats du PDDAA.....  | 16 |
| 3.3.2 Le Cadre de résultats PDDAA et son lien avec les systèmes nationaux<br>de responsabilisation et d'évaluation des performances du secteur de<br>l'agriculture en vigueur..... | 18 |
| 3.4 Exploitation du Cadre de résultats du PDDAA aux niveaux régional et continental..  | 18 |
| 3.5 SUIVI, RAPPORTS ET DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS.....  | 19 |





|       |  |    |
|-------|--|----|
| 3.6   | APPUI AUX PAYS: RÔLES, RESPONSABILITÉS ET STRUCTURE DE RAPPORT DU CADRE DE RÉSULTATS DU PDDAA.....                 | 19 |
| 3.6.1 | Rôle de la CUA et DE L'APCN dans la mise en œuvre du CR.....   | 19 |
| 3.6.2 | Rôle des communautés économiques régionales (CER).....   | 20 |
| 4.    | VALEUR AJOUTÉE ESCOMPTÉE DU CADRE DE RÉSULTATS DU PDDAA POUR LES SYSTÈMES ET OUTILS DE RAPPORTS DÉJÀ EN PLACE..... | 18 |
| 5.    | ANNEXES.....   | 19 |
|       | ANNEXE 1 - Tableau 1a: Indicateurs d'impact du niveau 1.....   | 22 |
|       | ANNEXE 1 - Tableau 1c: Indicateurs de capacités systémiques du Niveau 3.....                                       | 25 |





## PRÉAMBULE

La démarche intitulée «Maintenir la dynamique du PDDAA», entreprise en 2012-13 afin de faire une rétrospective de la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) au cours de ces dix dernières années, a conclu que la vision de ce programme était tout aussi pertinente de nos jours qu'elle ne l'était en 2003 et que des progrès significatifs avaient été accomplis pour développer des systèmes et capacités de planification, priorisation et formulation de programmes d'investissement dans l'agriculture. Le PDDAA a également permis de susciter un intérêt et un engagement multi-institutionnel et multisectoriel en faveur du développement de l'agriculture. Par conséquent, l'un des principaux défis de la prochaine décennie de mise en œuvre du PDDAA sera de déterminer COMMENT accélérer la mise en œuvre du programme afin de concrétiser les objectifs et la vision du PDDAA.

La première décennie de mise en œuvre du PDDAA (2003 - 2013) se caractérise par un processus d'auto-découverte, d'innovation et de rétablissement des structures. Grâce aux acquis et aux enseignements cruciaux tirés de la première décennie nous pouvons aborder la seconde décennie armés de la conviction et de la capacité à opérer une MUTATION durable de l'agriculture africaine en veillant à ce qu'elle soit porteuse d'une contribution tangible à la croissance économique et au développement inclusif, en particulier en ce qui concerne l'élimination de la faim et de la malnutrition, la réduction de la pauvreté, et l'assurance d'une prospérité réelle pour les populations du continent. L'initiative «maintenir la dynamique du PDDAA» a débouché sur la mise au point du CADRE DE RÉSULTATS DU PDDAA, afin de donner effet à l'impératif de résultats et d'impact du programme. Ce cadre constitue un atout solide reposant sur la responsabilité, l'apprentissage ainsi que de meilleurs modèles de mise en œuvre fondés sur des données factuelles, garantissant ainsi l'optimisation des ressources.

Le Cadre de résultats fait partie intégrante de la mise en œuvre du PDDAA. Il permettra à tous les intervenants de disposer de paramètres standards de référence tangibles pour mesurer les progrès en matière de performances agricoles. Cela renforcera du reste la culture de programmation et de suivi de la performance axée sur les résultats. L'utilisation du Cadre de résultats sera de nature à rehausser la qualité de la planification et de la prise de décision aux niveaux continental, régional et national.

Le Cadre de résultats du PDDAA fournit à l'Afrique et à ses partenaires une représentation concrète du programme de développement de l'agriculture en termes d'objectifs et d'actions prioritaires. Il confère l'impulsion politique et technique nécessaire pour favoriser l'alignement des activités menées en collaboration avec les partenaires. Il fournit des indicateurs accompagnés de données de base, ainsi que des objectifs à atteindre au cours des cinq à dix prochaines années. L'adoption du Cadre de résultats incitera également les acteurs et parties prenantes à tous les niveaux à réfléchir et à répondre aux questions d'actualité qui touchent le continent, à commencer par le changement climatique, les systèmes énergétiques et alimentaires mondialisés, les tendances de croissance démographique et l'exode rural, la nutrition, et les améliorations en matière de gouvernance en Afrique.

Il est primordial de mettre en œuvre le Cadre de résultats du PDDAA ; il constitue en effet une «composante dynamique» des efforts visant à doper la capacité à atteindre efficacement les résultats souhaités ainsi qu'une croissance durable. C'est également la raison pour laquelle, l'année 2014, déclarée par l'Union Africaine Année de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, fut un jalon crucial pour finaliser la formulation du Cadre de résultats du PDDAA, en assurant un ancrage et une adaptation au niveau national et régional et une opérationnalisation en accord avec les processus de mise en œuvre du PDDAA existants. À cet effet, la Commission de l'Union Africaine et l'Agence du NEPAD en collaboration avec les Communautés économiques régionales présentent ce document aux parties prenantes, aux acteurs nationaux et à tous ceux qui soutiennent ou œuvrent en faveur d'une mutation de l'agriculture africaine, afin d'en améliorer les performances

**H.E. Rhoda Peace Tumusiime,**  
*Commissaire chargée de l'économie rurale et de l'agriculture à  
la Commission de l'Union Africaine*

**Dr Ibrahim Assane Mayaki,**  
*Secrétaire exécutif de l'Agence de planification et de  
coordination du NEPAD*





## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

|                 |   |
|-----------------|---|
| Agence du NEPAD | Agence de planification et coordination du NEPAD                    |
| APD             | Aide publique au développement                                      |
| BAD             | Banque africaine de développement                                   |
| BNS             | Bureau National de la statistique                                   |
| CDMT            | Cadres de dépenses à moyen terme                                    |
| CE              | Commission européenne   |
| CGIAR           | Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale        |
| CNULD           | Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification |
| COMESA          | Marché commun de l'Afrique orientale et australe                    |
| EDPag           | Examen des dépenses publiques dans le secteur agricole              |
| ESC             | Examen sectoriel conjoint   |
| FAO             | Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FIDA            | Fond international pour le développement de l'agriculture           |
| FMI             | Fonds monétaire international                                       |
| GDT             | Gestion durable des terres  |
| IDE             | Investissement direct étranger                                      |
| IIRPA           | Institut international de recherche sur les politiques alimentaires |
| MAEP            | Mécanisme africain d'évaluation par les pairs                       |
| NEPAD           | Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique              |
| OMD             | Objectifs du millénaire pour le développement                       |
| ONG             | Organisation non gouvernementale                                    |
| OSC             | Organisations de la Société civile                                  |
| PDDAA           | Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine |
| PIB             | Produit intérieur brut  |
| PNUD            | Programme des Nations Unies pour le développement                   |
| PPP             | Partenariats Public-Privé   |
| ReSAKSS         | Système régional d'analyse stratégique et d'appui à la connaissance |
| S&E             | Suivi et évaluation   |
| S&T             | Science et technologie  |
| SACAU           | Southern African Confederation of Agricultural Unions               |
| SADC            | Communauté de développement de l'Afrique australe                   |
| SNRA            | Systèmes nationaux de recherche agricole.                           |
| UA              | Union Africaine   |
| USD (\$US)      | Dollar des États Unis d'Amérique                                    |



## 1. INTRODUCTION

### 1.1 MAINTENIR LA DYNAMIQUE DU PDDAA

La mise en œuvre du PDDAA au cours de la décennie écoulée a permis aux pays de répondre à certaines problématiques clés liées aux mutations dans le développement du secteur agricole. Outre l'amélioration des processus de planification du développement, les pays accordent désormais une attention croissante au renforcement et à l'alignement des processus de conception de politiques, en s'efforçant par exemple de les rendre plus transparents et inclusifs après analyse fondée sur des données factuelles. Davantage d'intérêt et de mesures sont également consacrés au renforcement et l'harmonisation des capacités institutionnelles et humaines nécessaires pour atteindre les niveaux les plus élevés d'efficacité et d'efficience de la planification et de la mise en œuvre.

Dans l'optique de la prochaine décennie, notons que les Chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'Union Africaine (UA), ont réaffirmé à plusieurs occasions que le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) ferait la différence en renforçant sa capacité de mise en œuvre et en obtenant les résultats et l'impact escomptés. Cet impact se traduit par un accroissement des performances agricoles ce qui à son tour entraîne une évolution positive des conditions de vie et de subsistance, notamment la création de richesse et d'emplois, la lutte contre la pauvreté, la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et, à terme, la résilience et la prospérité des populations du continent.

**Encadré 1:** L'Initiative Maintenir la dynamique du PDDAA est la preuve patente que la vision du PDDAA est aussi pertinente et impérieuse aujourd'hui qu'elle ne l'était en 2003.

L'initiative « Maintenir la dynamique du PDDAA » s'est déroulée sur plusieurs mois entre 2012-13 en appliquant des outils analytiques et des approches hautement consultatives. Cette démarche a permis de passer en revue les différentes actions et expériences du PDDAA en vue de recenser les principales réalisations et leçons à tirer de la première décennie du PDDAA. Cet exercice a également pris en compte les enjeux nouveaux ou dynamiques tels que la fluctuation des cours mondiaux des produits alimentaires et énergétiques, l'attention croissante accordée au changement climatique et à la nutrition, entre autres. La démarche Maintenir la dynamique du PDDAA a en outre noté que l'aptitude, la capacité et les mécanismes permettant de concevoir et de planifier des programmes et des projets, ainsi que de suivre leurs performances sont essentiels et font partie intégrante de la capacité à produire des résultats.

La Conférence conjointe des ministres de l'Agriculture, du Développement rural, des Pêches et de l'Aquaculture, tenue du 28 avril au 2 mai 2014 à Addis-Abeba, Éthiopie, a entériné le Cadre de résultats de l'initiative Maintenir la dynamique du PDDAA estimant qu'il constituait un outil essentiel pour traduire les objectifs de développement agricoles de l'Afrique en cibles tangibles; suivre, surveiller et communiquer les progrès accomplis ainsi que favoriser l'apprentissage et la responsabilité mutuels. Les ministres ont également entériné le Cadre de résultats car il s'agit d'un outil permettant de: a) favoriser l'alignement et la coordination et rallier les initiatives multisectorielles en vue d'atteindre des buts communs; b) accompagner la planification et la formulation de nouveaux programmes; c) renforcer la capacité de l'Afrique en matière de gestion et de production de données et de connaissances pour soutenir la planification et la mise en œuvre fondées sur des données factuelles; et d) renforcer les plates-formes multi-institutionnelles permettant d'exercer de façon régulière un examen par les pairs, un apprentissage et une responsabilité mutuels. Les ministres se sont engagés à effectuer une évaluation biennale du secteur agricole et un examen à mi-parcours des principaux objectifs du PDDAA 2015-2025 au bout de cinq ans.





## 1.2 LE TEMPS DES DÉCISIONS ET DES MESURES HARDIES EST VENU AFIN D'OBTENIR DES RÉSULTATS ET IMPACTS

Les parties prenantes du PDDAA ont estimé qu'il fallait trancher un certain nombre de questions afin d'accélérer le rythme de transformation à savoir : a) quelles activités poursuivre; b) quelles activités interrompre; et c) quelles activités débiter (nouvelles interventions):

- a) **Exemples de bonnes interventions qui doivent se poursuivre** selon les parties prenantes africaines : continuer à considérer l'agriculture comme un secteur prioritaire; les investissements accrus dans le secteur de l'agriculture; l'amélioration et le maintien d'un environnement favorable au secteur privé; l'intégration des questions de genre, de jeunesse et de nutrition dans les programmes agricoles; la poursuite des efforts d'intégration régionale; le recours aux initiatives africaines pour libérer le potentiel de développement du continent et la promotion d'une culture de l'apprentissage par les pairs.
- b) **Exemples de mauvaises interventions qui doivent cesser** : demander la charité auprès du système alimentaire mondial; vendre des terres arables pour la production de carburant au détriment de l'agriculture et des moyens de subsistance des populations locales; faire des discours creux sur l'investissement agricole et débloquer plutôt les investissements promis; cesser l'éviction d'autres parties prenantes par le secteur public; mettre un terme aux politiques qui profitent aux consommateurs urbains au détriment des producteurs ruraux; cesser l'exploitation non durable des terres et la vente de terres sans vérification préalable; cesser d'accepter des financements des bailleurs de fonds qui ne tiennent pas compte des priorités africaines; mettre fin à la sur-dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds et privilégier les investissements dans l'agriculture par les budgets nationaux pour garantir la viabilité à long terme du développement agricole.
- c) **Exemples de mesures qui ne sont pas encore appliquées et qui devrait l'être sans délai**: la promotion d'un entrepreneuriat agroindustriel africain plus agressif sur les marchés nationaux et internationaux; des gouvernements qui évaluent avec précision les ressources naturelles nécessaires à la production agricole, telles que la terre, l'eau, le travail, etc.; des politiques qui favorisent la valorisation de la production agricole, grâce à des investissements dans les technologies, les infrastructures et les compétences de transformation agroalimentaire; un secteur agricole davantage dirigé pour les populations et par les populations; un PDDAA qui donne les moyens aux populations de libérer leur potentiel; la promotion de la transparence et de la responsabilisation à tous les niveaux; un examen annuel des plans, un suivi des résultats et la prise en compte des améliorations; une plus grande sensibilisation autour de la promotion de la nutrition et de la sécurité alimentaire.

Le Cadre de résultats du PDDAA aidera les pays à intégrer au niveau national cette volonté de définir et de répondre, en fonction des réalités locales, à la nécessité de changer notre façon de procéder, conscients du fait que pour obtenir des résultats et des impacts il ne suffit pas de faire plus de ce qui se fait déjà.





## 2. LE CADRE DE RÉSULTATS DU PDDAA CAADP

### 2.1 JUSTIFICATION ET PORTÉE

Le Cadre de résultats du PDDAA est l'instrument qui définit les résultats et impacts escomptés ; il constitue donc à ce titre un guide pour l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de nouveaux investissements au cours de la deuxième décennie du PDDAA. Il a également vocation à assurer le suivi, le contrôle et l'évaluation formative continue des projets et programmes existants. Le Cadre de résultats du PDDAA vise aussi à renforcer la capacité systémique nationale à long terme pour un développement durable (Encadré 2). Le Cadre de résultats fournit des repères et des jalons concrets pour les futurs programmes africains de développement agricole ainsi qu'une base d'alignement et d'harmonisation des initiatives et programmes menés dans le secteur de l'agriculture. quadro singular da programação baseada em resultados para os processos ao nível nacional e um guia prático para promover o alinhamento e a harmonização a todos os níveis..

**Encadré 3 :** Dans le Cadre de résultats du PDDAA, l'Afrique fixe ses priorités et décide des interventions à poursuivre, à abandonner ou à entamer en se focalisant sur les résultats et l'impact souhaité.

Le Cadre de résultats du PDDAA sera utile pour établir des connexions entre les différents niveaux, secteurs et domaines thématiques et au sein de ces derniers, ainsi qu'avec les institutions étatiques et non-étatiques, y compris la société civile, les institutions du secteur privé et les partenaires au développement. Toutes les parties prenantes constateront que le Cadre de résultats est un outil important pour une programmation et une mise en œuvre axée sur les résultats. Il constituera aussi une base importante pour l'établissement d'alliances et de partenariats efficaces. Le Cadre de résultats du PDDAA fait partie intégrante du processus de mise en œuvre du PDDAA au niveau pays, et les acteurs et parties prenantes du niveau national assument la pleine responsabilité de sa mise en œuvre.

Au niveau régional et continental, l'internalisation et l'exploitation du Cadre de résultats du PDDAA seront pilotées par les Communautés économiques régionales (CER), l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (Agence du NEPAD) et la Commission de l'Union Africaine (CUA). Le Cadre de résultats fournit à cet égard également des principes et axes clés pour faire progresser la collaboration et les partenariats avec les partenaires locaux et internationaux. Les relations de partenariats liées à l'APD et aux IDE ainsi que les initiatives bilatérales et multilatérales telles que la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire, Grow Africa et le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (PMASA), devront ainsi s'aligner sur le Cadre de résultats du PDDAA.

Le Cadre de résultats du PDDAA fait partie intégrante de l'Agenda 2063 de l'UA et est conçu dans l'optique de définir les contours de « l'espace » agricole dans ce programme. Il indique le niveau et le taux de rendement agricole ainsi que les mesures stratégiques de politique et de renforcement des capacités qui sont nécessaires pour que ce secteur contribue à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063. Le Cadre est particulièrement important pour assurer une croissance économique à large assise et combler les aspirations de développement inclusif du continent.

**Encadré 4 :** Le PDDAA permet de mieux cerner les dimensions multisectorielles et d'interdépendance intersectorielle de l'agriculture africaine et de concevoir des solutions concrètes pour y faire face. Pour atteindre les objectifs et cibles de rendement agricole fixés au cours de la deuxième décennie du PDDAA, il est indubitable que les stratégies de réforme et de politique et les progrès suivants seront cardinaux pour assurer les bonnes performances du secteur agricole:

- progrès en matière d'industrialisation, en particulier l'industrie de valorisation des filières agricoles
- un bon fonctionnement des marchés régionaux qui jouent un rôle clé car ce sont d'excellents moteurs de croissance agricole et économique au plan national
- des capacités accrues et développées à cette fin (en qualité et quantité) pour l'innovation, les S&T et le développement des compétences







Le Cadre de résultats du PDDAA aide les pays à internaliser et à piloter ces processus et à modifier leur façon traditionnelle de procéder. Certaines de ces mesures audacieuses seront intégrées dans les programmes d'action sectoriels et thématiques. Parmi les enjeux thématiques urgents qui seront à l'ordre du jour de la prochaine décennie citons: les femmes et les jeunes; la nutrition et l'agriculture; les systèmes alimentaires et les chaînes de valeur; le changement climatique et la gestion durable des terres et de l'eau ; et le développement inclusif. Il est également admis que les processus de prise de décision décentralisés qui donnent les moyens d'action aux acteurs depuis l'échelon infranational jusqu'au niveau communautaire seront déterminants pour que l'impact de la croissance du secteur de l'agriculture bénéficie largement aux communautés locales, y compris aux petits agriculteurs. Cet objectif du secteur agricole sera poursuivi à travers le Niveau 3 (du cadre des résultats) portant sur le renforcement des capacités institutionnelles.

## 2.2 STRUCTURE DU CADRE DE RÉSULTATS DU PDDAA

┌┐

Le Cadre de résultats est pertinent et surtout applicable au niveau pays pour la préparation et la mise en œuvre de la deuxième décennie du PDDAA (2015-2025). Les problématiques, priorités et stratégies qui composent le Cadre de résultats du PDDAA peuvent être subdivisées en quatre principaux aspects, à savoir (a) l'indéniable volonté à tous les niveaux de constater des résultats tangibles et un impact de l'agriculture sur le bien-être socio-économique des populations du continent, en particulier les femmes, les jeunes et les communautés rurales; (b) la nécessité d'adopter une approche à deux volets qui favorise les interventions interactives de transformation des systèmes et des capacités, d'une part, et une plus grande productivité et valorisation d'autre part; et (c) le choix conscient de stratégies et approches de développement des capacités, ce qui inclut le développement du capital humain, de la science et de la technologie et le développement institutionnel et (d) la nécessité de promouvoir le programme d'intégration régionale (commerce et marchés) car il constitue une partie intégrante et essentielle des solutions durables au niveau national.

Dans ce contexte, le Cadre de résultats du PDDAA (voir Figure 1) présente un raisonnement logique à trois niveaux de résultats qui définissent le (a) POURQUOI (Niveau 1); b) le QUOI (Niveau 2); et c) le COMMENT (Niveau 3), afin de consolider et d'approfondir la mise en œuvre du PDDAA.

**Niveau 1:** résume les résultats de haut niveau visant à parvenir à une réelle mutation sociale et économique du continent. Ce niveau définit les objectifs de haut niveau en matière de croissance socioéconomique et de développement inclusif, à savoir (a) la création de richesse et (b) la réduction de la pauvreté; (c) l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition; (d) l'amélioration de l'étendue et de la qualité des filets de sécurité de production; et (e) la résilience des écosystèmes et des systèmes sociaux. Les indicateurs y relatifs ainsi que des objectifs de niveau continental sont décrits dans les tableaux 2 à 4. C'est le poids de la contribution de l'agriculture à ces domaines de résultats qui donnera tout son sens à l'expression «croissance et développement tirés par le secteur de l'agriculture». L'amélioration des rendements agricoles devrait contribuer à la réalisation de ces objectifs, même s'il est vrai que d'autres secteurs de l'économie y contribuent également.

**Niveau 2:** Il s'agit des résultats de niveau intermédiaire nécessaires en termes de productivité et de compétitivité du secteur agricole et de croissance inclusive. Ils décrivent les changements qui déboucheront sur le niveau de rendement agricole souhaité, tant en termes de production, de productivité, de compétitivité et d'intégration régionale, que d'efficacité et d'efficience dans tous les systèmes de production connexes. Cela signifie également que le succès et l'amélioration des performances dans les domaines prioritaires identifiés à ce niveau détermineront la contribution du secteur de l'agriculture aux résultats et impacts du niveau 1.





**Niveau 3** : explique le COMMENT, c'est à dire la conjugaison des différentes capacités indispensables pour accélérer la croissance agricole et élargir son impact; il décrit les résultats essentiels en termes de politiques, de renforcement institutionnel et de capacités nécessaires pour enclencher les changements du niveau 2, contribuant ainsi à atteindre les objectifs du niveau 1. C'est à ce niveau que la mise en œuvre du PDDAA pourra apporter la plus forte contribution au développement agricole au cours des 10 prochaines années.

Pris dans leur ensemble, les trois niveaux constituent un cadre panafricain de changement transformateur, de réformes politiques et de développement institutionnel. L'ensemble des indicateurs spécifiques, communs et mesurables figurant aux tableaux de l'annexe 1 permet aux entités nationales et régionales d'exécution, aux parties prenantes concernées et à leurs partenaires, d'une part de rationaliser et d'évaluer individuellement et conjointement l'alignement des politiques agricoles et des priorités stratégiques, et d'autre part, de suivre les progrès et performances du programme de manière transparente et fondée sur des données factuelles.

Le Cadre de résultats fait donc office de «phare» guidant le navire qu'est la vision du PDDAA. Le Cadre de résultats du PDDAA présente au niveau continental, une vision collective et des normes de pratique communes, qui doivent se décliner ensuite aux niveaux national et régional en priorités, objectifs et cibles adaptés au plan local. Le Cadre de résultats du PDDAA constitue un ensemble de points de repère vers lesquels tendent les efforts déployés au plan national et régional. Il s'agit donc d'un guide auquel se référer pour fixer des objectifs, identifier les actions et définir des indicateurs au moment de (a) la planification des politiques, stratégies, programmes et budgets, et b) de la mesure des performances en termes d'efficacité d'exécution, efficacité de mise en œuvre et d'atteinte des résultats.

Le Cadre global de résultats du PDDAA est conçu pour apporter des orientations en matière de: a) Planification (stratégie, conception et budgétisation de programmes); b) Performance («efficacité» dans l'exécution et la mise en œuvre et dans une grande mesure les réformes des politiques et institutions agricoles ainsi que le renforcement et l'alignement des capacités); et c) Résultats (en se référant aux résultats et impacts concrets d'une intervention de développement, y compris les biens et services et la valeur ajoutée découlant d'une amélioration de la production et de la productivité du secteur agricole ainsi que de l'alimentation et de la nutrition).

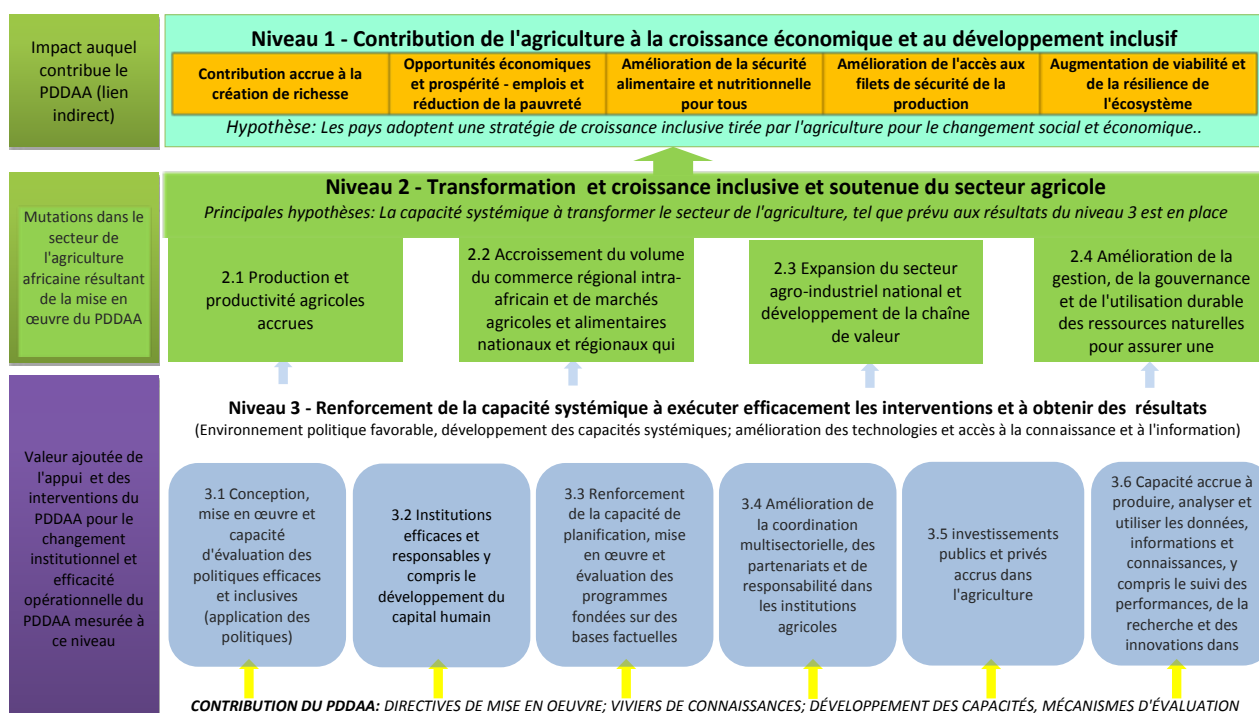


Figure 1 1: Cadre de résultats du PDDAA 2015-2025





Le tableau 1 présente de façon détaillée les trois niveaux et leurs interrelations.

**Tableau 1: Description générale et synthèse des niveaux de résultats**

| Niveau de résultat  | Description   |
|---|---|
| <p><b>Niveau 1: POURQUOI? (IMPACTS)</b></p> <p>Définit l'impact ultime en termes de mutation transformatrice de la société africaine sur le plan socioéconomique, alimentaire et nutritionnel. Il s'agit de résultats de haut niveau traduisant des mutations à moyen et long terme en matière de prospérité inclusive et de résilience des écosystèmes.</p> <p>Ces niveaux d'impact ne sont pas entièrement imputables à l'agriculture; d'ailleurs la plupart des contributions de l'agriculture à ces résultats sont indirectes. La question est donc de déterminer dans quelle mesure et à quel degré l'agriculture contribue à la réalisation de ces impacts.</p>   | <p>L'adaptation et la réalisation des objectifs de niveau 1 et de niveau 2 incombent aux institutions nationales et régionales. L'atteinte des cibles des niveaux 1 et 2 par les pays traduira les progrès accomplis dans le renforcement de la compétitivité régionale et internationale de l'agriculture africaine et de son impact global sur la croissance socioéconomique, le développement des systèmes alimentaires et la nutrition du continent.</p> <p>Ceci est directement lié à la MUTATION ET À LA PERFORMANCE DU SECTEUR AGRICOLE.</p>   |
| <p><b>Niveau 2: QUOI? (RÉSULTATS)</b></p> <p>Décrit les résultats en termes de production, productivité, compétitivité et d'intégration régionale et mondiale du secteur de l'agriculture. Détermine les résultats escomptés (prioritaires) spécifiques à l'agriculture (résultats concrets) qui à leur tour contribuent à l'IMPACT (Niveau 1). Définit les objectifs des interventions agricoles. Définit les objectifs en termes de systèmes alimentaires et résultats nutritionnels.</p>   | <p>Les cibles des niveaux 1 et 2 visent à servir de points de repère au niveau continental. Elles couvrent les domaines prioritaires ainsi que les valeurs et principes fondamentaux qui rendent réalistes et viables la définition et la mise en œuvre de programmes et transfrontaliers. Les pays s'appuieront sur ces cibles afin de comparer leur définition et évaluation des objectifs et cibles à l'échelon national.</p> <p>L'appui à l'exécution du PDDAA consistera à octroyer une assistance technique, ce qui inclut une analyse rétrospective et prospective, afin d'aider les pays à déterminer les niveaux et taux de croissance réalisables et propres à chaque pays (financement, mise en œuvre, etc ...) pour atteindre les objectifs de la vision dans le délai imparti.</p> |
| <p><b>Niveau 3: COMMENT?</b></p> <p>Définit les résultats en termes de capacités systémiques à financer et à mettre en œuvre efficacement des politiques et des programmes agricoles au niveau national, ce qui inclut l'intégration systématique des questions de nutrition.</p> <p>Ce niveau définit également les domaines de résultats prioritaires qui constituent «un soutien à la mise en œuvre du PDDAA».</p> <p>Établit les domaines de résultats spécifiques du PDDAA réalisés grâce à la mise en œuvre, à l'appui à la mise en œuvre et aux interventions aux niveaux national, régional et continental.</p> <p>L'appui à l'exécution du PDDAA concernera les six domaines de résultats définis pour ce niveau. Ceci peut aussi être interprété comme étant la valeur ajoutée qu'apporte le PDDAA à la transformation et à l'amélioration des performances du secteur de l'agriculture.</p> <p>L'atteinte des résultats dans ces sept domaines permettra aux pays de renforcer et d'harmoniser leur capacité de planification et de mise en œuvre, et de ce fait, d'améliorer l'exécution et la prestation (efficacité, efficience et pertinence) des résultats. Ceci permettra également de promouvoir un environnement favorable (notamment en matière</p> | <p>Le Niveau 3 définit les APTITUDES et les CAPACITÉS humaines et organisationnelles nécessaires pour planifier et exécuter des politiques et programmes de développement agricole au niveau national. Il décrit les interventions et les domaines de résultats propres à l'appui à la mise en œuvre du PDDAA; autrement dit, la mise en œuvre du PDDAA concernera un ou plusieurs domaines de résultats définis au niveau 3.</p> <p>La réalisation des six domaines de résultats identifiés pour ce niveau dotera les pays des moyens nécessaires pour obtenir des performances adéquates, efficaces et efficientes dans le secteur agricole (niveau 2) et, contribuer ainsi à l'impact souhaité (Niveau 1)</p>  |





### 3. EXPLOITER LE CADRE DE RÉSULTATS DU PDDAA

#### 3.1 GÉNÉRALITÉS

Le Cadre de résultats du PDDAA fait partie intégrante de la mise en œuvre du PDDAA au niveau national. Sa mise en œuvre implique donc l'intégration de ses caractéristiques et principes dans les processus et démarches de mise en œuvre du PDDAA à tous les niveaux. Ainsi, le Cadre de résultats permet de catalyser, prévoir, encourager et favoriser :

- La formulation et la conception de stratégies, programmes et investissements;
- L'objectivité et la finalité claire du suivi des performances et des résultats;
- Un système solide et fondé sur des bases factuelles afin de promouvoir la responsabilité; et
- L'alignement et l'harmonisation, qui améliorent la cohérence des initiatives de développement.

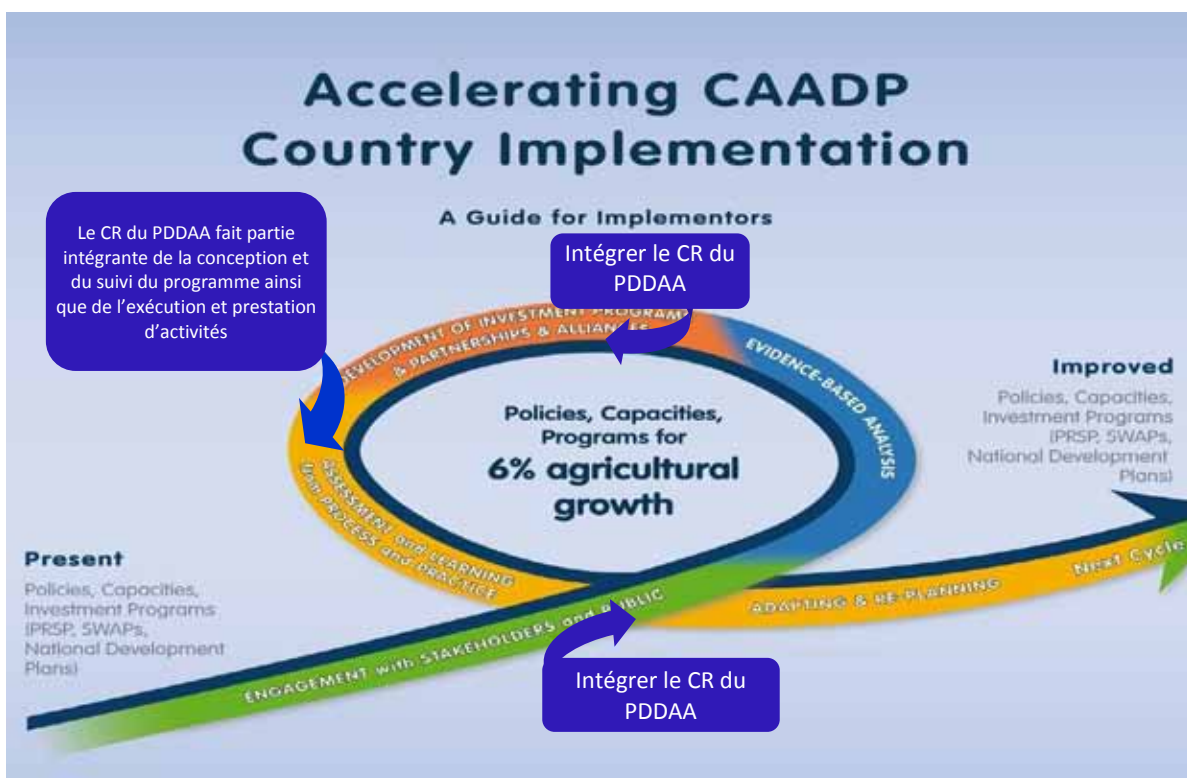


Figure 2: Points d'entrée du Cadre de résultats dans le processus de mise en œuvre du PDDAA au niveau national

Au niveau régional et continental, le Cadre de résultats du PDDAA permettra, conformément au principe de subsidiarité, de mieux organiser l'appui à la mise en œuvre et d'assurer la pertinence et l'efficacité de l'aide. Le Cadre de résultats favorisera également la formulation de politiques, stratégies et programmes régionaux et continentaux de développement agricole à l'appui de solutions nationales optimales. Le Cadre de résultats s'applique à toutes les institutions, programmes et projets qui œuvrent en faveur du développement agricole, qu'ils soient étatiques ou non étatiques. Une fois de plus ce Cadre de résultats peut être appliqué aussi bien ex-ante pour la préparation de plans et stratégies que ex-post pour l'élaboration d'outils de S & E et autres visant à mesurer et à améliorer la performance du secteur agricole.

À l'instar de la vision du PDDAA, les quatre priorités thématiques définies dans le PDDAA, communément appelées «piliers» du PDDAA sont tout aussi pertinentes et valables aujourd'hui qu'elles ne l'étaient dans les circonstances qui ont conduit à





leur élaboration en 2003. Les thématiques des piliers du PDDAA constituent le fil conducteur du Cadre de résultats du PDDAA et demeurent donc les «axes» qui orientent et accompagnent les initiatives visant à accroître la production et la productivité agricoles. Le Cadre de résultats de l'Initiative Maintenir la dynamique du PDDAA couvre les quatre piliers du PDDAA grâce à ses trois niveaux d'action. Le Pilier 1 porte sur la gestion des terres et de l'eau et les résultats y afférents sont largement couverts par le niveau 2 qui vise à améliorer la production, la productivité et la gestion des ressources naturelles. Le Pilier 2 axé sur l'accès au marché est aussi représenté avec des résultats y relatifs figurant au Niveau 2. Le Pilier 3 traite de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la protection sociale, autant de thèmes qui sont repris au Niveau 1 de résultats, qui intègre désormais également la création de richesse et la résilience. Le Pilier 4 se rapporte essentiellement aux systèmes efficaces de science et technologie, il constitue l'un des nombreux volets indispensables au développement de capacités durables et systémiques pour atteindre efficacement les résultats du niveau 3.

### 3.2 «TABLEAU DE BORD D'INDICATEURS THÉMATIQUES» PERMETTANT DE MESURER LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET IMPACTS SOUHAITÉS À L'HORIZON 2025

Le tableau de bord regroupe un ensemble d'indicateurs composites qui permettent un suivi plus précis des progrès et performances aux niveaux politique et technique. Les indicateurs du tableau de bord fournissent un ensemble plus restreint de données qui indiquent l'état d'un pays, d'une région ou d'un continent et sont donc utilisables à des fins de rapports de gestion plus réguliers, comme dans le cas par exemple des réunions du Conseil des ministres, de conférences ministérielles, de Sommets de l'UA et d'autres rapports annuels de compte rendu des activités. À cet égard, lors de la conférence conjointe des ministres de l'Agriculture, du Développement rural, des Pêches et de l'Aquaculture tenue du 28 avril au 2 mai 2014 à Addis-Abeba, Éthiopie, les ministres ont déclaré être convaincus que si la volonté politique d'éliminer la faim existe, elle le sera d'ici à 2025. Les facteurs traduisant cette volonté politique sont: i) l'allocation d'un budget adéquat couplée à des politiques et des plans appropriés permettant de garantir une utilisation efficace et efficiente de ces allocations ; ii) la coordination intersectorielle, compte tenu de l'interdépendance de l'agriculture avec d'autres secteurs; iii) l'alignement/coordination des partenaires; iv) l'accès à la terre, au crédit et autres intrants; v) les programmes visant à attirer les jeunes et les femmes dans le secteur de l'agriculture; vi) les innovations techniques pertinentes et accessibles aux petits producteurs; vii) le partage des connaissances; viii) la lutte contre la corruption aux postes frontières; ix) la masse critique de ressources humaines qualifiées. Les États membres ont convenu de suivre de près les progrès accomplis dans quatre dimensions prioritaires afin d'évaluer dans quelle mesure les engagements pris pour soutenir l'agriculture ont été concrétisés. Les ministres ont par conséquent décidé de:

- a) Doubler au minimum le taux de croissance inclusive de la production et de la productivité agricoles et maintenir une croissance annuelle du PIB agricole d'au moins au 6%. Ils ont décidé de mettre en place des mesures et des mécanismes aptes à garantir une égalité d'accès aux possibilités, y compris la terre, les actifs productifs, les connaissances, les informations et les compétences, pour les femmes, les jeunes, les groupes pastoraux et autres groupes socialement défavorisés.
- b) Adopter le Programme scientifique pour l'agriculture en Afrique (S3A) afin de rehausser le taux de croissance annuel moyen de Productivité totale des facteurs agricoles (PTFA) grâce à la production, la diffusion et à l'adoption de technologies et à des ressources humaines qualifiées.
- c) Adopter les Principes directeurs relatifs aux investissements fonciers à grande échelle en Afrique (IFGE), élaborés par l'Initiative conjointe de politique foncière CUA-BAD-CEA qui vise à aider les États membres à tirer un bénéfice optimal de ces investissements.





- d) Tripler le volume du commerce intra-africain, accélérer la création d'une Zone de libre échange (ZLE) continentale et la transition vers un régime de tarif extérieur commun (TEC) continental.

La Conférence conjointe des ministres de l'Agriculture, du Développement rural, des Pêches et de l'Aquaculture a entériné le Cadre de résultats de l'Initiative «Maintenir la dynamique du PDDAA» et décidé de recommander à la Conférence de l'UA de prendre les engagements suivants relatifs aux Objectifs de croissance et de transformation accélérées de l'agriculture en Afrique à atteindre d'ici 2025 (OCT3A 2025). Ces objectifs constituent ainsi les indicateurs thématiques du tableau de bord que suivront les gouvernements, les chefs d'États, les institutions et les parties prenantes africaines ainsi que les partenaires au développement:

- I. Engagement envers les principes et valeurs du processus PDDAA
  - a) Planification et application de politiques participatives et fondées sur des bases factuelles
  - b) Relations de partenariat fonctionnelles entre les acteurs étatiques et non étatiques
  - c) Engagement à évaluer les processus nationaux de S&E du PDDAA et de responsabilité mutuelle tous les deux ans
- II. Engagement à améliorer le financement des investissements dans l'agriculture
  - a) Engagement renouvelé à affecter au moins 10% des dépenses publiques à l'agriculture
  - b) Création des conditions nécessaires pour attirer davantage d'investissements du secteur privé dans le secteur de l'agriculture
- III. Engagement à éliminer la faim en Afrique
  - a) Augmentation de l'offre alimentaire en décidant de:
    - Au moins doubler la productivité grâce, entre autres, à des interventions, un accès accru aux intrants, à l'irrigation et à la mécanisation
    - Au moins doubler le niveau actuel de croissance annuelle de la productivité totale des facteurs agricoles
    - Réduire de moitié au moins les pertes après récolte (PAR)
  - b) Améliorer la situation nutritionnelle en ramenant le taux de retard de croissance à 10% et le taux d'insuffisance pondérale infantile à 5%.
- IV. S'engager à faire en sorte que l'agriculture contribue au moins à hauteur de 50% à l'objectif global de réduction de la pauvreté en Afrique
  - a) Maintenir une croissance annuelle du PIB agricole d'au moins 6%
  - b) Créer des perspectives d'emploi dans les chaînes de valeur agricoles pour au moins 30% des jeunes
  - c) Accroître le nombre de femmes et de jeunes ayant accès à des possibilités d'emploi rémunérateur dans le domaine de l'agroalimentaire
- V. Engagement à stimuler le volume d'échanges commerciaux intra-africains de produits de base et services agricoles
  - a) Tripler le volume du commerce intra-africain de produits et services agricoles
- VI. Engagement à renforcer la résilience des moyens de subsistance et des systèmes de production en Afrique face aux aléas et autres risques liés au climat
  - a) Au moins 30% des ménages d'agriculteurs, éleveurs et pêcheurs peuvent résister aux aléas climatiques et météorologiques
- VII. Engagement à adopter le Cadre de résultats du PDDAA et à un processus biennal d'examen du secteur agricole

Ces indicateurs sont par essence composites et seront ventilés à des fins de suivi et d'analyse.





### 3.3 EXPLOITATION DU CADRE DE RÉSULTATS DU PDDAA AU NIVEAU NATIONAL

#### 3.3.1 Mesures à prendre au niveau national pour internaliser et exploiter le Cadre décennal de résultats du PDDAA

Le Cadre de résultats du PDDAA a été conçu en tenant compte du fait que divers outils et processus existent déjà au niveau national pour le suivi et l'évaluation des progrès et de la performance du secteur agricole. Par ailleurs, bon nombre de pays sont avancés dans l'élaboration de leurs Plans nationaux d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire (PNIA). Le Cadre de résultats du PDDAA doit faire partie intégrante de ces systèmes et outils existants. L'exploitation du Cadre de résultats du PDDAA s'accompagne de façon inhérente d'un renforcement et alignement des systèmes et outils en place afin de disposer d'un cadre systémique de responsabilité et de capacités fondé sur des bases factuelles dans le secteur de l'agriculture, qui tiendra compte des liens entre l'agriculture, les systèmes alimentaires et la nutrition. Comme indiqué plus haut, chaque équipe nationale du PDDAA devra renforcer ou élaborer un Cadre de résultats pour son PNIA. La priorité de la prochaine décennie sera de mobiliser les investissements du secteur privé, les financements catalytiques du secteur public y relatifs, ainsi que de mettre en place les réformes institutionnelles et politiques nécessaires. Le Cadre de résultats national pourra servir ex-ante à consolider et à préciser les détails de la mise en œuvre des plans d'investissement après une analyse d'économie politique et de théorie du changement. Les applications ex-post du cadre viseront à renforcer les outils de S & E et de gestion de la performance. Les Cadres de résultats du niveau continental et national sont des documents dynamiques qui s'enrichissent mutuellement. Le Cadre de résultats du PDDAA fera plus précisément office de guide et d'outil pour:

- Examiner et aligner les buts et objectifs (résultats et impact) ainsi que les indicateurs de performance y relatifs des PNIA;
- Aider les pays à affiner et mieux fixer les objectifs de performance des PNIA ;
- Mobiliser autour d'un objectif commun pour la réalisation d'un programme et de résultats concrets au niveau national ; et
- Examiner, affiner, renforcer et harmoniser les outils et systèmes en vigueur au niveau national pour le suivi, l'évaluation et la promotion de l'apprentissage et le renforcement de la responsabilité.

Il ne s'agit pas d'un exercice de re-planification, mais plutôt d'une démarche faisant partie intégrante du processus visant à favoriser et à consolider la mise en œuvre des PNIA pour les volets suivants:

- En ce qui concerne le niveau 1 :** Intégrer l'agriculture dans le processus global de croissance socioéconomique nationale et la trajectoire de développement (inclusive) - autrement dit, promouvoir un développement socioéconomique tiré par l'agriculture.
- En ce qui concerne le niveau 2 :** Déterminer le niveau de performance souhaitable et nécessaire pour atteindre le taux croissance indispensable pour réaliser de façon appropriée les objectifs du niveau 1.
- En ce qui concerne le niveau 3:** Définir le changement transformateur en l'accompagnant des analyses requises de la théorie du changement essentiellement en termes de capacités systémiques, d'action et de réformes politiques pour libérer le potentiel de l'agriculture commerciale.

Intégrer les volets suivants renforcera le plan de mise en œuvre:

- Réformes institutionnelles et politiques spécifiques nécessaires pour répondre aux opportunités/problèmes particuliers
- Préparer des analyses financières des investissements distinctes des analyses économiques.
- Un Cadre de résultats du PNIA pour orienter la mise en œuvre et la gestion de la performance.





Le fonctionnement et l'utilisation du Cadre de résultats du PDDAA s'articuleront autour de quatre principaux éléments inter-dépendants, à savoir: (a) la production de données, qui portera également sur l'alignement et l'harmonisation des indicateurs; (b) l'analyse, l'évaluation et l'apprentissage; (c) l'établissement de rapports; et (d) l'appui à une nouvelle planification et à une analyse de la responsabilité. La mise en œuvre doit donc être intégrée dans les systèmes nationaux de suivi statistiques et de performance de l'agriculture, par exemple:

- a. Préparation, examen et reconduction des PNIA;
- b. Conception de stratégies/programmes de mise en œuvre;
- c. Établissement de partenariats et coalitions pour action;
- d. Mobilisation de ressources et accords d'investissement structurants;
- e. Suivi et évaluation, bilan et apprentissage fondé sur la pratique; et
- f. Adaptation et replanification pour le prochain cycle.

### 3.3.2 *Le Cadre de résultats PDDAA et son lien avec les systèmes nationaux de responsabilisation et d'évaluation des performances du secteur de l'agriculture en vigueur*

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNIA, les outils et les processus nationaux clés qui doivent constituer le socle de la mise en œuvre du Cadre de résultats du PDDAA sont:

- L'Examen des dépenses publiques dans le secteur agricole (EDPag) et l'Examen sectoriel conjoint (ESC).
- Le budget national et les instruments y associés;
- Les systèmes de suivi des rendements agricoles;
- Le cadre de S&E et de responsabilité mutuelle du PDDAA;
- Le processus d'évaluation et de rapport du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ainsi que les programmes d'action nationaux du MAEP (PAN) visant à mettre en œuvre les recommandations du MAEP.

## 3.4 Exploitation du Cadre de résultats du PDDAA aux niveaux régional et continental

Aux niveaux régional et continental, sous la direction des Communautés économiques régionales (CER), de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (Agence du NEPAD) et de la Commission de l'Union Africaine (CUA) et de leurs partenaires à la coopération, le Cadre de résultats du PDDAA permettra de:

- a) Définir les domaines, objectifs et indicateurs prioritaires qui caractérisent «l'appui à la mise en œuvre du PDDAA» au niveau 3 du Cadre de résultats;
- b) Servir de principal «étalon» afin de normaliser, comparer ainsi que de faciliter, orienter et garantir l'alignement et l'harmonisation des stratégies et programmes de tous les acteurs et parties prenantes, y compris les organisations régionales d'agriculteurs, le secteur privé, la société civile, les institutions de savoir et de recherche, les partenaires multilatéraux et les donateurs. La fonction de rapport couvrira le Rapport annuel sur les perspectives du PDDAA, actuellement préparé par le ReSAKSS, et permettra de rationaliser les divers rapports techniques sur le PDDAA et l'agriculture africaine, notamment le Rapport annuel sur les Perspectives et tendances du PDDAA.







Les Tableaux 3.1 à 3.6 présentent les domaines de résultats qui feront l'objet d'un suivi grâce aux systèmes et outils de suivis mis en place. Le Cadre de résultats fournira également des orientations en matière d'alignement et de performance à diverses initiatives, notamment:

- **Les initiatives internationales de développement de l'agriculture en Afrique** : les partenariats et alliances, tels que Grow Africa, les initiatives de la Nouvelle Alliance et du GCRAI, le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), Scaling Up Nutrition (SUN), et REACH, etc.
- **Programme scientifique pour l'agriculture en Afrique** : les investissements du PDDAA aux niveaux régional et continental (par exemple les Systèmes d'appui à l'information et à la connaissance (KIS) du PDDAA, le ReSAKSS, les initiatives de formation professionnelle et tertiaire et) seront dotés de leurs propres cadres de résultats et d'outils de S & E fondés sur le Cadre continental de résultats du PDDAA. Le Programme scientifique pour l'agriculture en Afrique (S3A) permettra d'aider les pays et de les guider afin d'évaluer les priorités et les plans de la recherche agricole
- **Politique et gouvernance foncières** : Les PNIA et les investissements nationaux y-associés seront peut être amenés à aborder la question des terres de manière plus approfondie en termes de renforcement des droits fonciers en conformité avec le Cadre et lignes directrices de l'UA, les Principes directeurs relatifs aux investissements fonciers à grande échelle et les Lignes directrices facultatives pour des investissements à grande échelle responsables.

### 3.5 SUIVI, RAPPORTS ET DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

Bon nombre de ces systèmes de S & E existent déjà sous une forme ou une autre au niveau national. Cependant, dans la plupart des pays, ces aspects ne sont pas dotés de moyens suffisants, fragmentés, sous-financés et souvent peu alignés de manière à fournir une analyse et un suivi exhaustifs à long terme. Au niveau régional, le Cadre de résultats du PDDAA permettra d'améliorer et de guider les rapports des Communautés économiques régionales aux États membres par le biais des réunions du Conseil des ministres et des Sommets régionaux des chefs d'État et de gouvernement. Au niveau continental, les activités liées au rapport couvriront l'alignement du Rapport annuel sur les perspectives et tendances (RAPT), produit sous les auspices de l'IIRPA (ReSAKSS). Le premier rapport de synthèse technique continental annuel basé sur le présent Cadre de résultats du PDDAA sera produit à la fin de 2015. Les différentes plates-formes et forums techniques et politiques feront partie intégrante du système de rapport et de compte rendu. Il s'agit notamment du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine, du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD, des réunions de la Plate-forme des partenaires du PDDAA, des forums d'agriculteurs et d'autres groupes non-étatiques organisés.

### 3.6 APPUI AUX PAYS: RÔLES, RESPONSABILITÉS ET STRUCTURE DE RAPPORT DU CADRE DE RÉSULTATS DU PDDAA

*La mise en œuvre effective du Cadre de résultats aux niveaux national, régional, continental et mondial passe par des actions menées par plusieurs groupes d'acteurs. Il nécessite donc une feuille de route qui assure la participation de tous, la définition claire du rôle de chacun, et une compréhension commune des principales tâches et résultats concrets, le tout dans un souci de cohérence, d'uniformité et de coordination. Cette partie a donc pour ambition de définir les rôles et responsabilités aux*





niveaux continental, régional et national et de décrire la façon dont les différents acteurs peuvent contribuer à la réalisation de l'impact, des réalisations, et des résultats associés au CR. De façon plus précise, le but de la feuille de route est d'aider la CUA et l'APCN à assurer leur rôle d'organisation et de coordination; les CER à mobiliser et soutenir leurs États membres; et les gouvernements nationaux et la société civile et leurs partenaires du secteur privé à promouvoir l'action collective et la responsabilité mutuelle.

### 3.6.1 Rôle de la CUA et de L'APCN dans la mise en œuvre du CR

La CUA convoquera, conformément à son mandat, les plates-formes et processus politiques susceptibles de favoriser le dialogue et les décisions politiques au niveau continental. La CUA encouragera les contributions appropriées à ces plates-formes et processus en s'appuyant sur les éléments produits par l'APCN et les CER. Elle encourage la direction et les mesures de politiques nécessaires au niveau continental pour adopter les principes du PDDAA, en général, et ceux de responsabilité, en particulier tel que souhaité pour la mise en œuvre du Cadre de résultats du PDDAA.

L'APCN est une agence d'exécution de l'Union Africaine et à ce titre elle fournit un appui technique spécialisé aux États membres et aux CER afin qu'ils intègrent et exploitent le Cadre de résultats du PDDAA pour orienter le processus de formulation de cibles et indicateurs propres aux pays/espaces régionaux. L'APCN assure la coordination de la mise en œuvre du cadre à tous les niveaux.

Elle se fonde sur le Cadre de résultats du PDDAA pour orienter les activités relatives aux examens sectoriels conjoints (ESC) au niveau national. Le Cadre de résultats du PDDAA servira également de guide pour le compte rendu sur l'exécution du PDDAA aux réunions ministérielles et Sommets des chefs d'État et de gouvernement

### 3.6.2 Rôle des communautés économiques régionales (CER)

Dans le cadre de la promotion de la collaboration et des partenariats régionaux et transnationaux (techniques, financiers, marchands, commerciaux), les CER adopteront et utiliseront le Cadre de résultats du PDDAA pour comparer les buts et objectifs ainsi que déterminer et programmer les priorités et objectifs d'intégration régionale. Les CER intégreront et s'approprieront le Cadre de résultats comme moyen, d'une part d'améliorer leur propre programmation et niveau d'exécution, et d'autre part de promouvoir les processus d'évaluation par les pairs, de comparaison et d'apprentissage mutuel au sein de leurs États membres.





#### 4. VALEUR AJOUTÉE ESCOMPTÉE DU CADRE DE RÉSULTATS DU PDDAA POUR LES SYSTÈMES ET OUTILS DE RAPPORTS DÉJÀ EN PLACE

La mise en œuvre du Cadre de résultats du PDDAA exige que les institutions participantes adoptent de nouveaux schémas de rapports (voir le tableau 2). La phase initiale (2014-2015) inclut parmi ses principaux axes de travail, des activités visant à déterminer les systèmes et structures de rapports et de compte rendu appropriés. La valeur ajoutée escomptée est : a) une série d'objectifs plus affûtés; b) un ensemble d'indicateurs rationalisés ciblant entre autres, les ministères des finances, de l'agriculture et de la santé; des systèmes de responsabilité objectifs et fondés sur des bases factuelles.

|                    | <b>Format de rapport actuel<br/>(Avant le Cadre de résultats)</b>   | <b>Nouveau format de rapport<br/>(Tenant compte du Cadre de résultats)</b>   |
|--------------------|---|--|
| Au niveau national | <ul style="list-style-type: none"> <li>Divers rapports techniques gouvernementaux et non gouvernementaux sur le développement de l'agriculture (interne et externe)</li> <li>EDPag</li> <li>Rapports et budgets de performance économique du Ministère des Finances</li> <li>Rapports périodiques d'évaluation du développement national (création d'emplois, lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire; etc ...)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mêmes rapports, rationalisés en termes de paramètres suivis, incorporant une utilisation plus standardisée des indicateurs</li> </ul>   |
| Niveau régional    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'appui à la mise en œuvre du PDDAA élaboré par le Secrétariat des CER et soumis aux Réunions régionales du Conseil des ministres</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'appui à la mise en œuvre du PDDAA élaboré par le Secrétariat des CER et soumis aux Réunions régionales du Conseil des ministres - dont les volets de compte rendu sont alignés sur les niveau 1, 2 et 3 du Cadre de résultats du PDDAA</li> <li>Travail analytique thématique sur des questions d'intérêt régional (analyse rétrospective et/ou prospective) servant de base au dialogue de haut niveau et au processus de débat de politique</li> </ul>  |
| Niveau continental | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport sur les Perspectives et tendances annuelles du PDDAA (actuellement produit tous les ans sous les auspices de l'IIRPA)</li> <li>Nombreux rapports sur l'agriculture africaine (thématiques, géographiques, etc ...) généralement produits de façon indépendante par diverses organisations africaines et internationales, dont la Banque mondiale, la FAO et les ONG</li> <li>Commentaires et articles d'opinion (le plus souvent très limités en termes de portée et d'information)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport annuel sur le PDDAA et l'agriculture en Afrique : progrès et impact <ul style="list-style-type: none"> <li>Partie 1: Rapport d'appui à la mise en œuvre du PDDAA axé sur les résultats (en se concentrant sur les paramètres du niveau 3 dans le Cadre de résultats)</li> <li>Partie 2: Croissance et développement socioéconomique de l'Afrique et du secteur de l'agriculture (en mettant l'accent sur les paramètres des niveaux 1 et 2 ), y compris les indicateurs disponibles relatifs à la nutrition.</li> </ul> </li> <li>Analyses thématiques (rétrospectives et/ou prospectives) servant de base au dialogue de haut niveau et aux processus de débat de politique</li> </ul> |

Tableau 2 : Transition du format actuel au nouveau format de compte rendu des activités du PDDAA





Grâce aux divers rapports, les progrès réalisés par rapport aux indicateurs du Cadre de résultats seront revus et examinés et l'apprentissage mutuel favorisé lors de la plate-forme annuelle des partenaires du PDDAA. Divers rapports seront adaptés afin d'informer les organismes nationaux, régionaux et continentaux, y compris les réunions des ministres et chefs d'État et de gouvernement au niveau régional, le comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement (HSGOC) du NEPAD, et les Sommets des chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine.

## 5. ANNEXES

### ANNEXE 1 - Tableau 1a: Indicateurs d'impact du Niveau 1

| NIVEAU 1 - IMPACT DU DÉVELOPPEMENT - - <i>Contribuer au développement socioéconomique de l'Afrique</i>                               |  |  |  |                |  |
|--|--|--|--|----------------|--|
| Domaine de résultats   | Indicateurs  | Source des données   | Référence 2015   | Jalon (@5 ans) | Cible (10 ans)   |
| 1.1 Création de richesse et d'emplois  | 1.1.1 Évolution de l'indice d'écart de la pauvreté (%) à 1 \$/Jour en PPP (PGR) (ventilé par sexe)   | <a href="#">Banque Mondiale</a> <sup>1</sup> , <a href="#">Indicateurs des Objectifs du millénaire pour le développement de l'UNSTATS</a> <sup>2</sup> | Le seuil de pauvreté de 38 \$ US et un indice régional d'écart de pauvreté d'ASS de 20,95% (Banque mondiale, 2010) |                | <b>Engagement de Malabo IV:</b> Le secteur de l'agriculture contribue au moins à hauteur de 50% des objectifs globaux de réduction de la pauvreté <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir une croissance annuelle du PIB agricole d'au moins 6%</li> <li>Créer des possibilités d'emploi dans les chaînes de valeur agricoles pour au moins 30% des jeunes</li> </ul> |
|  | 1.1.2 Part du PIB agricole dans le PIB   | Banque mondiale  | 13,67 (2012)   |                |  |
|  | 1.1.3 Nombre de jeunes intégrant un emploi créé par le secteur agricole  |  |  |                |  |
| 1.2 Sécurité alimentaire et nutritionnelle   | 1.2.1 Évolution de l'Indice de la faim dans le monde   | FAO, OMS, UNICEF, PAM  |  |                | <b>Engagement de Malabo III:</b> Éliminer la faim en Afrique d'ici 2025 <ul style="list-style-type: none"> <li>Ramener le taux de retard de croissance à 10%</li> <li>Ramener le taux d'insuffisance pondérale infantile à 5%</li> </ul>   |
|  | 1.2.2 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans   | Banque mondiale ; UNSD; FAO  | 19,43 (2012)   |                |  |
|  | 1.2.3 Diversité alimentaire  | IIRPA; FAO; WHO  |  |                |  |
| 1.3 Renforcer la résistance des moyens de subsistance et des systèmes de production aux aléas climatiques et autres risques connexes | 1.3.1 Existence de systèmes fonctionnels au niveau national pour aider les collectivités et les ménages à réagir et à rebondir après des tensions et des chocs | <a href="#">IIRPA</a> <sup>3</sup> , EM-DAT  |  |                | <b>Engagement de Malabo VI:</b> Au moins 30% des ménages d'agriculteurs et d'éleveurs peuvent résister aux aléas climatiques et météorologiques  |

<sup>1</sup> Voir: <http://research.worldbank.org/PovcalNet/index.htm>

<sup>2</sup> Voir: [Indicateurs des Objectifs du millénaire pour le développement de l'UNSTATS](#)

<sup>3</sup> Voir Rapport 2013 de l'IFM: <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/qhi13.pdf> page 20.





| Domaine de résultats                                 | Indicateurs   | Source des données  | Référence 2015 | Jalon (@5 ans) | Cible (10 ans) |
|--|---|---|----------------|----------------|----------------|
| 1.4 Résilience de l'environnement et des écosystèmes | 1.4.1 Évolution de la diversité biologique: tendances relatives à l'abondance et à la distribution des espèces; diversité génétique des espèces animales, végétales et halieutiques | <a href="#">Convention des Nations Unies sur la diversité biologique indicateurs, 2012</a> <sup>4</sup> ; |                |                |                |

ANNEXE 1 - Tableau 1b: Indicateurs de résultats de la production et de la productivité du Niveau 2

NIVEAU 2 - Résultat- *croissance soutenue et inclusive de l'agriculture*

| Domaine de résultats  | Indicateurs   | Source de données   | Base de référence  | Jalon (@5 ans) | Cible (10 ans)   |
|---|---|---|--|----------------|--|
| 2.1 Production et productivité agricoles accrues  | 2.1.1 Valeur ajoutée agricole par hectare   | Publication annuelle de la Banque mondiale pour chaque pays   |  |                |  |
|   | 2.1.2 Rendement céréalier à l'hectare   | Banque mondiale 2012  | 1520,93  |                |  |
|   | 2.1.3 Indice de la production alimentaire   | <a href="#">FAOSTAT</a> <sup>5</sup> , <a href="#">FAO</a> <sup>6</sup> , <a href="#">World Development Indicators /Nation Master.com</a> ; World Bank, |  |                |  |
| 2.2 Des marchés agricoles et alimentaires nationaux et régionaux qui fonctionnent mieux et l'accroissement du commerce intra et inter-régional. | 2.2.1 Croissance du volume et de la part du commerce intra-régional de produits agricoles | <a href="#">OMC</a> <sup>7</sup>  | 2012, tiré des statistiques du commerce international de l'OMC |                | <b>Engagement de Malabo V:</b><br>Tripler le volume du commerce intra-africain de produits et services agricoles |
|   | 2.2.2 Contribution agricole de l'Afrique au commerce mondial                              | <a href="#">OMC</a> <sup>8</sup>  | 2012, Statistiques du commerce international de l'OMC          |                |  |
|   | 2.2.3 Volume et part du commerce intra-régional de produits de base clés                  | Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde   |  |                |  |

<sup>4</sup> Voir: <http://www.cbd.int/doc/?meeting=AHTEG-SP-IND-01>

<sup>5</sup> Voir: <http://faostat3.fao.org/faostat-gateway/go/to/home/E>

<sup>6</sup> Voir: <http://www.fao.org/economic/ess/ess-fs/ess-fadata/en/#.U6G.JVfmSw8g>

<sup>7</sup> Voir: [http://www.wto.org/english/res\\_e/statis\\_e/tradebyregion\\_e.htm](http://www.wto.org/english/res_e/statis_e/tradebyregion_e.htm)

<sup>8</sup> Voir: [http://www.wto.org/english/res\\_e/statis\\_e/tradebyregion\\_e.htm](http://www.wto.org/english/res_e/statis_e/tradebyregion_e.htm)





| Domaine de résultats  | Indicateurs   | Source de données  | Base de référence  | Jalon (@5 ans) | Cible (10 ans)  |
|---|---|--|--|----------------|---|
| 2.3 Expansion du secteur agro-industriel national et développement de la chaîne de valeur | 2.3.1 Changement du volume d'affaires et du nombre de salariés (ventilé par sexe) employés dans les PME pour la transformation et la distribution de produits et services agricoles post-récolte<br>Statistiques disponibles: Employés dans l'agriculture (% de l'emploi total); b) employeurs dans l'agriculture (% de l'emploi total) | <a href="#">Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde</a>                | 2012, sur la base des données nationales disponibles auprès de la Banque mondiale, il n'y a pas d'agrégat régional.  |                | Créer des perspectives d'emploi dans les chaînes de valeur agricoles pour au moins 30% des jeunes   |
|   | 2.3.2 Croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture locale par travailleur (on peut également envisager la valeur ajoutée agricole en % du PIB)  | Banque mondiale , 2012   | Base de référence 2012- ASS: la valeur ajoutée agricole par travailleur à prix constants de 2005 est de 765 \$US/ travailleur ( Banque mondiale )<br><br>Base de référence 2012- ASS: la valeur ajoutée agricole en % du PIB est de 14,4% selon la Banque mondiale |                | Partenariats public-privé inclusifs pour cinq chaînes de valeur de produits agricoles prioritaires au moins établissant des liens solides avec les petits exploitants |
| 2.4 Amélioration de la gestion, de la gouvernance et de l'utilisation durable des         | 2.4.1 Augmentation annuelle des superficies sous gestion durable des terres et des eaux   | <a href="#">FAO</a> <sup>9</sup><br><a href="#">Convention sur la diversité biologique</a> | 2012, La valeur de référence des superficies sous gestion durable des terres et de l'eau est de 9 millions ha/ 5% des superficies totales cultivées (données FAO <sup>10</sup> )   |                |   |

<sup>9</sup> Voir: <http://faostat3.fao.org/faostat-gateway/go/to/home/E>

<sup>10</sup> Voir: <http://www.fao.org/africa/areas-of-activities/land-water/en/>





| Domaine de résultats                              | Indicateurs   | Source de données  | Base de référence  | Jalon (@5 ans) | Cible (10 ans) |
|---|---|--|--|----------------|----------------|
| ressources naturelles pour la production agricole | 2.4.2 Diminution de l'appauvrissement des sols en éléments nutritifs c'est à dire: Érosion moyenne des sols selon l'Évaluation globale de la dégradation anthropique des sols (GLASOD), dégradation moyenne des terres en degré d'érosion GLASOD, teneur moyenne en carbone des sols arable en % du poids | <a href="#">FAO</a><br><a href="#">Convention sur la diversité biologique</a><br><br><a href="#">Voir aussi:</a> | 2008 <sup>11</sup>   |                |                |
|   | 2.4.3 Réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur de l'agriculture (y compris la dégradation des forêts)   | FAO , OCDE, UNICEF, CCNUCC, Banque mondiale  | FAO ( 2011) par exemple (NB toutes les valeurs sont en Gigsgrams):<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Brûlis - résidus de récolte: 3 568,42</li> <li>• Culture des sols organiques 7 570,92</li> <li>• Fumier laissé dans les pâturages 221 352,50</li> <li>• Culture du riz - 26 536,00</li> </ul> |                |                |
|   | 2.4.4 Progrès en direction de la mise en œuvre des Directives volontaires sur la gouvernance responsable du régime foncier, de la pêche et des forêts.  |  |  |                |                |
|   | 2.4.5 Indice de capacité des écosystèmes (c'est à dire la mesure de l'intégrité des écosystèmes et des biens et services écosystémiques)  | <a href="#">Convention sur la diversité biologique</a>   |  |                |                |

### ANNEXE 1 - Tableau 1c: Indicateurs de capacités systémiques du Niveau 3

<sup>11</sup> Voir: <http://faostat3.fao.org/faostat-gateway/go/to/download/E/ES/E>





NIVEAU 3 - RÉSULTATS - *Changement transformateur grâce au PDDAA: environnements favorables; capacité systémique*

| Domaine de résultats   | Indicateurs  | Source de données                      | Base de référence (2013) | Jalon (@5 ans) | Cible (10 ans)   |
|--|--|--|--------------------------|----------------|--|
| 3.1 Processus de conception et de mise en œuvre de politiques efficaces et inclusifs   | 3.1.1 Existence de mécanismes d'évaluation des politiques opérationnels et inclusifs et de plateformes de dialogue   |  |                          |                |  |
| 3.2 Institutions efficaces et responsables et une meilleure gouvernance des ressources naturelles y compris la terre et l'eau                        | 3.2.1 Existence de mécanismes institutionnalisés de responsabilité mutuelle et d'évaluation par les pairs  |  |                          |                |  |
| 3.3 Renforcement de la capacité des processus de planification, de mise en œuvre et d'évaluation du secteur agricole fondée sur des bases factuelles | 3.3.1 Existence de plans, programmes et projets fondés sur des bases factuelles, axés sur les résultats et alignés sur les priorités de développement des pays |  |                          |                |  |
|  | 4 Mécanismes institutionnalisés de S&E du secteur de l'agriculture <sup>12</sup>   |  |                          |                |  |
| 4.2 Meilleure coordination, partenariats et approches multisectorielles de l'agriculture   | 3.4.1 Croissance du secteur de l'agriculture liée aux initiatives de partenariats public-privé couronnées de succès  |  |                          |                |  |
| 3.5 Augmentation (en volume et qualité) des investissements publics et privés  | 3.5.1 Croissance (annuelle) la part (%) des dépenses publiques allouée au secteur de l'agriculture   | Sources national, IIRPA 2011, FMI 2012 |                          |                | <b>Engagement de Malabo II:</b><br>Allouer au moins 10% des dépenses publiques au secteur de l'agriculture |
|  | 3.5.2 Accroissement des investissements  | Sources nationales, IIRPA 2011,        |                          |                |  |

<sup>12</sup> (doivent être harmonisés et coordonnés avec toutes les parties prenantes )







| Domaine de résultats   | Indicateurs  | Source de données                        | Base de référence (2013) | Jalon (@5 ans) | Cible (10 ans) |
|--|--|--|--------------------------|----------------|----------------|
| dans la chaîne de valeur agricole  | privés nationaux dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie   | FMI 2012                                 |                          |                |                |
|  | 3.5.3 Amélioration de l'indice de facilité de faire des affaires dans le secteur de l'agriculture <sup>13</sup>  | Sources nationales, IIRPA 2011, FMI 2012 |                          |                |                |
|  | 3.5.4 Ratio des dépenses publiques dans le secteur agricole rapporté au PIB agricole (retour sur investissement)   | Sources nationales, IIRPA 2011, FMI 2012 |                          |                |                |
| 3.6 Augmentation de la capacité statistique à produire des analyses de données (suivre), et renforcement des capacités de recherche et d'innovation en Afrique | 3.6.1 Existence de systèmes fonctionnels de production et gestion des données et des informations agricoles et statistiques                                |  |                          |                |                |
|  | 3.6.2 Existence d'un SNRA fonctionnel pour la promotion de la production, de la diffusion et de l'exploitation des technologies et innovations appropriées |  |                          |                |                |
|  | 3.6.3 Investissement public dans la recherche agricole en pourcentage du PIB du secteur de l'agriculture.  |  |                          |                |                |

<sup>13</sup> Les sous-indices comprennent ceux qui mesurent, par exemple, le coût de la conformité





**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Department of Rural Economy and Agriculture (DREA)

Inter-African Phytosanitary Council (IAPSC) Collection

---

2015

# Cadre de resultats du PDDAA (2015 - 2025)

NEPAD

NEPAD

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/1876>

*Downloaded from African Union Common Repository*